

Lecture pour le cultivateur

LES ENGRAIS CHIMIQUES

(Spécialement écrit pour notre journal.)

CHAUX ET COMPOSÉS QUI EN DÉPENDENT

On croit généralement que la chaux agit uniquement comme aliment de la plante. On se trompe, la chaux est plutôt un stimulant, un agent d'amendement qui, chose singulière, améliore également les terres fortes et les terres légères, corrigeant les unes et les autres. Il est vrai que la chaux entre dans la composition de la plante; mais c'est en faible quantité; et s'il ne fallait donner à la terre que la quantité qu'est susceptible d'absorber une récolte, il n'en faudrait presque pas; car la récolte de patates provenant de 300 pieds carrés n'en contient que 20 livres en moyenne. Mais l'on sait que, pour obtenir un bon effet avec cet agent, il faut en mettre au moins 24,000 livres par 300 pieds carrés.

La chaux employée en saupoudrage au moment des semailles produit autant d'effet qu'une légère fumure au guano. Pourquoi cela? parce qu'elle stimule la terre; elle fixe l'ammoniac que du sol et s'oppose à sa déperdition; c'est donc un moyen économique de fournir à la récolte un engrais ammoniacal. La chaux a encore d'autres qualités; car elle rend solubles les phosphates combinés au fer et à l'alumine et permet aussi leur utilisation. Le plus, étant plus fixe que la potasse, elle chasse cette dernière base qui pourra alors servir de nourriture à la plante. En outre la chaux sature les acides libres du sol dont la grande quantité nuit quelquefois considérablement à la récolte. Elle a aussi, comme je l'ai dit plus haut, des propriétés désagrégantes très marquées qui lui permettent de décomposer les matières organiques du sol et des fumiers et permet ainsi l'utilisation de substances qui, sans elle, resteraient longtemps inertes. Encore une fois la chaux n'est point un engrais et, lorsqu'elle a produit tout son effet utile dans un terrain, il faut en cesser l'emploi.

La chaux s'emploie à l'état de chaux éteinte, de marne et de sulfate de chaux ou plâtre. A l'état de chaux éteinte, il est facile de se la procurer ici où le carbonate de chaux (pierre à chaux) abonde. Il suffit de faire cuire ce carbonate. La marne n'est pas aussi commune ici qu'en France, où elle est très employée. C'est un composé de carbonate de chaux, de sable et d'argile; selon que la chaux ou l'argile domine, on l'appelle marne argileuse ou marne calcaire. L'air, la pluie et la gelée désagrègent très rapidement cette pierre poreuse.

Il y a encore le plâtre dont le rôle a été longtemps inconnu. On sait aujourd'hui que le plâtre convient surtout aux prairies qui ne sont pas trop humides; mais qu'il n'augmente pas sensiblement la récolte des céréales. Il est prouvé que le plâtre rend plus solubles les composés de potasse contenus dans le sol, son action serait donc indirecte en libérant un agent préexistant et très utile à la plante, surtout au blé. Le plâtre rend également plus solubles certains composés ammoniacaux. C'est aussi un agent légèrement désagrégant.

Quand on fait un mélange d'engrais artificiels, il ne faut jamais y mêler la chaux pure si ce mélange contient des sels ammoniacaux; car autrement on perdrait tout son ammoniac, c'est-à-dire l'azote, la chaux chassant l'ammoniac de ses combinaisons. Toutefois le plâtre n'a pas cet inconvénient. Il faut mieux, quand on est pour employer un sol ammoniacal au printemps, étendre la chaux l'automne, elle aura le temps pendant l'hiver de se transformer en carbonate et en d'autres sels qui seront sans action nuisible sur les sels d'ammoniac. Si vous voulez avoir une preuve de l'action libératrice de la chaux sur les sels ammoniacaux, vous n'avez qu'à blanchir la chaux l'intérieur de vos étables et vous constaterez immédiatement une odeur ammoniacale, c'est la chaux qui agit sur l'ammoniac qui imprègne le bois.

Sels ammoniacaux. — Je ne parlerai que du sulfate, car c'est le seul sel ammoniacal que l'on puisse se procurer ici à bon marché. On peut l'acheter aux usines à gaz à raison de 3 1/4 cts la livre. Il en faut 200 à 300 livres pour un acre. Les sels ammoniacaux constituent un engrais important puisqu'ils renferment un des éléments essentiels à la croissance des plantes: l'azote. Cet engrais convient surtout aux céréales; les céréales ayant beaucoup de sels à nourrir, et les grains contenant une forte proportion d'azote, il est de l'azote sous une forme ou sous une autre et nous avons dans ce sel un moyen économique de nous le procurer. Ordinairement cet engrais n'est pas falsifié et on peut l'acheter en toute sûreté des usines à gaz ainsi que des marchands d'engrais.

Nitrate de soude. — C'est un engrais azoté qui s'emploie dans les mêmes circonstances et de la même manière que les sels ammoniacaux. Mais on ne peut l'employer ici, car il coûterait trop cher. Phosphates. — Les phosphates fournissent un élément important pour la vie des plantes et des animaux; l'acide phosphorique se concentre sur les parties essentielles et importantes des animaux et des plantes, c'est un stimulant de la fonction vitale, et la plante comme l'animal ne saurait s'en passer. Quant aux plantes, ce sont surtout les céréales qui le demandent pour fournir une graine bien développée et nourissante. Dans ce pays nous avons des mines inexploitées de phosphate de chaux qui pourraient enrichir nos terres, mais qui malheureusement font la richesse des étrangers. Ainsi la vallée de l'Outaouais renferme des gisements d'apatites dont la richesse en phosphate s'élève jusqu'à 90 %, avec une moyenne de 80 %. Quel trésor et que de beau blé avec cet engrais. Mais le phosphate ne peut être employé sur la terre tel qu'il sort des mines. Il est constaté aujourd'hui que, même pulvérisé très fin, il est sans effet sur les récoltes, car il est complètement insoluble et la plante n'a pas la force suffisante, non plus que l'air ni les agents chimiques du sol, pour le rendre soluble. Il faut donc lui faire subir une préparation préalable qui consiste à le transformer en phosphate acide soluble. On achète donc le phosphate brut aux mines, on le pulvérise, puis on le traite par le tiers ou la moitié de son poids d'acide sulfurique étendu de deux fois son poids d'eau. On agit pendant quelques minutes avec une perche de bois, au bout de quelques heures la transformation est terminée, on n'a plus qu'à assécher le mélange en y jetant de la terre noire et il est prêt à être employé. Je ne connais pas le prix du phosphate brut à la tonne, mais ça ne peut être d'un coût fort élevé. D'un autre côté l'acide sulfurique ne coûte que 1/2 c. la livre à la bonbonne. C'est le temps de parler ici des os comme engrais. Eh bien, les os agissent absolument à la manière du phosphate de chaux qui en constitue la majeure partie. Ils contiennent en plus, comme matières utiles, un peu de matières azotées. On ne peut se faire une idée de la quantité d'os qui se perd chaque année au Canada. D'un côté, les bouchers et d'un autre les hôtels et les maisons privées. Que voulez-vous? on n'en connaît pas la valeur. Mais je connais un endroit spécialement riche en dépôts d'os de toutes espèces, c'est la côte nord depuis l'île aux Ours jusqu'à la mer. J'ai constaté la chose par moi-même lors d'un voyage que j'ai fait dans ces parages il y a quatre ans. Vous y trouvez des ossements de toutes espèces, os de chiens, os de baleines, de loups-marins. Assurément que les godettes trouveraient leur profit en allant se charger d'ossements dans ces endroits. Il suffit de broyer ces os pour les employer en agriculture comme engrais; et la poudre d'os, contrairement au phosphate apatite, peut être transformée en phosphate soluble, utilisable par les plantes, l'air et les agents chimiques du sol. Toutefois son action est plus prompte si on la traite préalablement par l'acide sulfurique, mais d'un autre côté son action se prolonge davantage quand on ne la métamorphose pas par les acides forts.

Potasse et ses sels. — C'est un aliment de la plante. Le blé surtout avec la patate et les autres légumes en font leur délice. On peut employer le carbonate, le nitrate et les cendres, qui contiennent spécialement du carbonate. Mais il y a les cendres vives et les cendres éteintes. Il va sans dire qu'il faut mettre moins des premières, qui sont plus actives. La cendre des potassiers et savonniers constitue un assez bon engrais et j'ai vu de très belles terres, à Saint-Augustin de Portneuf, produisant admirablement et pendant de longues années et qui n'avaient reçu que de la cendre. C'est un aliment et un stimulant en même temps; elle libère dans le sol des engrais préexistants. La potasse, la chaux et la soude, ajoutées à la terre rendent cuisants les pois semés dans n'importe quel terrain, car ce qui fait que le pois ne cuit pas, c'est l'absence d'acides, donnez-les-lui, et il cuira admirablement.

Sel marin. — Il mérite à peine le nom d'engrais. Il faut l'employer qu'à très faible dose et comme stimulant. Il faut être prudent dans son emploi; car il peut libérer de l'acide chlorhydrique qui tue invariablement la plante.

Sulfate de fer. — Lors d'expériences récemment exécutées en France, l'on a constaté que le sulfate de fer, en petite quantité, constituait un excellent stimulant en même temps qu'un aliment.

La terre renfermant plus de fer, la plante en absorbe davantage, l'animal

trouve une provision qui rend son sang plus riche, sa chair plus succulente, et c'est l'homme qui définitivement en profite. Il ne faut pas oublier non plus que la plante comme l'homme a besoin d'un peu de fer. Contre l'anémie de la plante comme contre celle de l'homme, on prescrit les ferrugineux et spécialement le sulfate de fer.

Guano. — Cet engrais est constitué par du phosphate de chaux et une forte proportion d'azote sous forme de sels ammoniacaux. C'est un excellent engrais; mais il est d'un coût trop élevé pour que nous puissions l'employer avec avantage ici; d'un autre côté, sa composition est tellement variable qu'il faudrait recourir à l'analyse chimique de chaque provision achetée afin de déterminer la quantité qu'il faudrait employer. Le guano nous vient principalement du Pérou, où il constitue d'énormes dépôts. C'est ni plus ni moins que du fumier d'oiseaux de mer accumulés depuis des milliers d'années.

L'absence de pluies, au retour empêche la perte des éléments actifs de ces excréments. Dans le bas du fleuve j'ai vu des îles et des anfractuosités de rochers remplis d'excréments d'oiseaux, mais les pluies fréquentes en ce pays doivent avoir tellement altéré ces dépôts qu'ils ne doivent pas constituer un engrais d'une grande valeur. Toutefois j'aimerais bien en avoir des échantillons afin d'endosser l'azote et l'acide phosphorique. Le gouvernement devrait se procurer des échantillons et faire faire des analyses; car si ces dépôts avaient quelque valeur, ils constitueraient une richesse immense pour l'agriculture de notre pays. On ajoute quelquefois du phosphate de chaux au guano et l'on a ce qu'on appelle le guano phosphaté qui est d'une grande valeur comme engrais.

Goémon. — Le goémon n'est autre chose que des plantes marines desséchées à l'air libre et qu'on étend sur la terre comme le fumier. Il est préférable à celui-ci et contient beaucoup d'azote et de sels. Il constitue une richesse que nous possédons à l'instar des habitants des côtes de France qui l'emploient avec des résultats excellents. Le phosphate de chaux mêlé au goémon constitue le goémon phosphaté.

Engrais de poisson. — Les déchets de poissons sont bouillis en vase clos, et sous pression afin d'en extraire l'huile qui constitue un revenu assez important de cette exploitation. On fait sécher après la cuisson, puis on pulvérise. Cet engrais est dépendant; mais d'un autre côté, il est excellent, puisqu'il renferme beaucoup d'azote et de sels, spécialement le phosphate de chaux. Voilà une industrie qui devrait être établie dans tous les centres de pêche; mais, comme pour tant d'autres industries en ce pays, on est en arrière.

Il faudrait un volume considérable pour traiter convenablement des engrais naturels et artificiels; dans cet article qui doit rester dans certaines limites, je n'ai donné qu'un aperçu sommaire des qualités des différents engrais. Mon but est tout simplement de faire ouvrir les yeux aux cultivateurs intelligents pour les engager à étudier la question, à ne pas laisser les étrangers s'emparer de nos terres, mais à les utiliser afin de faire de notre pays, un pays vraiment agricole, c'est-à-dire un pays riche.

Le cultivateur doit allier son expérience à la science du savant afin de faire jaillir de cette union la force et la prospérité du peuple canadien. Quelques-unes des questions qui sont en effet les découvertes de la chimie agricole, les théories ne suffisent pas dans les sciences agronomiques.

Les théories sont nécessaires, elles ouvrent la voie à des expérimentations nouvelles souvent couronnées de succès, mais la culture se fait mieux au champ que dans le laboratoire du savant, les raisonnements de dix académiciens ne vaudront pas toujours la constatation d'un fait par un paysan; la pratique éclairée, intelligente, raisonnée, doit juger en dernier ressort toutes les questions agricoles. La routine n'explique rien et n'améliore jamais; le bon sens ne suffit point en fait de sciences pratiques; pour assurer le progrès, il faut que ceux qui cultivent la terre soient instruits, qu'ils sachent observer et interroger la nature et apprécier les faits à leur juste valeur.

C. E. M.

Le Collège de Saint-Joseph de Lévis (Spécialement écrit pour notre journal.) Il y a à peine quatre ans, à l'endroit où s'élève maintenant la superbe bâtisse du Collège de Saint-Joseph de Lévis, il n'y avait qu'une modeste maison où l'on tenait une école de village. Pendant la paroisse de Saint-Joseph, déjà très considérable, sentait bien la lacune qui existait dans son sein; aussi dès sa nomination comme

curé, le révérend M. Fafard fit-il le rêve de donner à ses paroissiens une institution qui fût de nature à procurer aux enfants une instruction solide en même temps que chrétienne, et en 1875, le collège fut fondé.

Mais il n'était pas facile de construire immédiatement un édifice digne de l'importance de la cause qu'on avait en vue et ce n'est que dix ans plus tard, en 1885, qu'eut lieu la bénédiction de la bâtisse actuelle. Si les débuts ont été difficiles, la tâche ardue, les obstacles nombreux, les paroissiens de Saint-Joseph ont lieu de se réjouir et d'être fiers de leur collège, car sous tous les rapports, la conviction de ceux qui l'ont vu est que c'est une institution de première classe.

La bâtisse, construite en brique, a cinq étages, y compris le rez-de-chaussée; elle est vaste et offre la plus belle apparence. Elle est surmontée d'un dôme sur lequel s'élève une magnifique statue de Saint-Joseph, de onze pieds de hauteur, œuvre de M. Jobin, de Québec. Les divisions intérieures sont bien proportionnées, et l'on voit que le moindre espace a été utilisé. Il y a deux salles de récréation, le plancher de l'une d'elles sert de patinoir à roulettes pour les enfants, une salle d'étude vaste, bien disposée et où les sièges et les tables sont tout-à-fait supérieurs, sous le rapport de la commodité comme du confort.

Le cours complet dure cinq années, une année par classe. On enseigne, entre autres matières, le français, l'anglais, l'arithmétique, quelques notions d'algèbre, la grammaire, l'écriture, enfin tout ce qui s'enseigne dans un collège commercial de première classe, sauf la classe d'affaires qui n'est pas encore organisée. On donne cependant un soin tout particulier à l'enseignement du français et de l'anglais. Le programme de l'Académie est suivi en tout point.

Le collège est sous la direction des clercs St-Viateur, dont la réputation comme instituteurs est répandue partout. Fondée par un ministre du culte catholique, il va de soi que le collège est une institution essentiellement catholique, et les enfants qui sont confiés aux RR. FF. apprennent avant tout à connaître et à pratiquer la vraie religion. On leur enseigne le catéchisme et l'instruction religieuse afin de les préparer à la première communion. On ne néglige rien: Le chant liturgique tient une place d'honneur, et aux jours des grandes cérémonies, ce sont les élèves du collège qui chantent à l'église, où ils se font remarquer par leur bonne tenue et l'ensemble avec lequel ils conduisent leurs chants. On s'occupe beaucoup aussi de leur éducation: la politesse leur est enseignée avec soin et il faut dire que les RR. FF. réussissent à merveille à former leurs élèves à bien paraître dans le monde.

Les élèves sont au nombre de deux cent cinquante et viennent des différents points de la paroisse. Le personnel de la maison se compose du R. F. Royer, directeur, et des RR. FF. Ribaldi, Durocher, Frenette et Charbonneau. Sous l'habile direction de ces précepteurs, les enfants font de rapides progrès, et M. Vien, de Saint-Joseph, inspecteur d'écoles, ne cache pas sa satisfaction, chaque fois qu'il fait subir un examen aux écoliers. Le collège mérite bien l'encouragement qu'on lui donne, car il offre les plus grands avantages sous tous les rapports. Les classes sont saines, bien aérées, bien éclairées, bien chauffées. Les cours sont spacieux et le terrain aplani de manière à se prêter à tous les genres d'exercices. Il y a un jeu de balle dont le pavé peut servir en même temps de lieu de promenade. Les enfants jouent au football, et s'en donnent à cœur-joie.

Un détail en passant: une des cours se trouve située sur le terrain de l'ancien cimetière au nord de l'église. Le terrain a été préparé à cet effet et c'est maintenant la plus belle des deux cours.

La bâtisse, telle qu'elle est maintenant, n'est pour ainsi dire qu'une préparation à un édifice plus vaste que le R. M. Fafard se propose d'élever dans un avenir plus ou moins rapproché. Lorsque cet excellent projet aura été réalisé, la construction actuelle formera l'avant-corps de toute la bâtisse, et l'on construira une aile de chaque côté.

On voit encore à l'est et contiguë au collège, l'ancienne maison d'école, laquelle sert maintenant de résidence aux directeurs. L'ancienne salle d'étude a été convertie en salle de récréation où les frères se réunissent pour causer. Cette maison est en bois et disparaîtra bientôt sous les coups de la hache du démolisseur. Dans le parloir, les frères conservent le portrait, grande dimension, du R. P. Champagneur, fondateur de l'ordre des Viateurs, au Canada, et dont les restes mortels reposent dans un cimetière de France.

Le site du collège a été bien choisi, et vraiment il est difficile de trouver un plus beau point de vue. De tous côtés, à de grandes distances, l'œil voit se dérouler devant lui un des

plus beaux tableaux imaginables et sur lequel se dessinent toutes les beautés naturelles qu'offre le district de Québec. Quelle belle récréation qu'une promenade sur un des balcons du collège quand la nature a revêtu ses ornements de fête pendant les jours d'été! Aussi les RR. FF. sont fiers de leur collège et disent, avec raison, que le point de vue est sans égal dans un long circuit.

Le règlement du collège est celui de tous les collèges catholiques. Il décrète une surveillance stricte et exige l'assiduité aux classes.

Bref, le collège commercial de Saint-Joseph de Lévis est, dans son genre, une institution de première classe et digne de rivaliser avec les autres académies. Le but du fondateur était d'en faire une école où seraient enseignées toutes les matières qui sont du ressort de l'Académie; le succès a été complet. Les élèves qui en sortent sont aptes à tenir les premières places dans le monde commercial, et ceux qui désirent ensuite faire un cours classique sont bien préparés.

La paroisse de Saint-Joseph peut être fière de son collège, et il serait à désirer que toutes nos paroisses canadiennes eussent de ces institutions qui font l'honneur du nom canadien.

UN PAYS DE COLONISATION FERMÉ À LA COLONISATION

MATAPÉDIAC

M. le rédacteur,

Le lac Matapédia, dans le comté de Rimouski, est un des plus beaux lacs de la rive sud du St. Laurent.

Il est situé au centre d'une seigneurie qui contient environ 55,000 acres de terrains agricoles couverts d'abondantes forêts; la seigneurie du lac Matapédia.

La température de cette région est splendide; tous les grains viennent à maturité et l'hiver est salubre.

L'année dernière, quelques cultivateurs des cantons de l'Est ont acheté des terrains dans le canton Matapédia, hors de la seigneurie, pour y essayer un peu de culture. Le résultat a été si surprenant qu'ils veulent vendre leurs propriétés là-bas et se fixer sur leurs nouvelles terres. — Ils disent que le sol est très riche et que le climat est celui des cantons de l'Est.

Leur intention était d'abord d'acheter dans la seigneurie, mais les exigences des prétendus propriétaires les ont complètement découragés et ils ont préféré aller là où il n'y avait pas encore de chemin, plutôt que de subir l'odieuse tyrannie qu'ils constatent.

N'en déplaise à ce monsieur qui, l'an dernier, dans un journal de Montréal, La "Presse", reprochait au gouvernement national de donner, pour des travaux de colonisation dans un coin brumeux, insalubre et improprie à l'agriculture, les comtés de Témiscouata et Rimouski, des argent qui auraient été plus utiles ailleurs, nous n'occupons pas ici un sol inutile.

Pour l'édification de l'écrivain de La "Presse" et de ceux qui pourraient penser comme lui, il n'est pas mauvais de faire remarquer que la mine lithière occupée le long du St. Laurent n'est pas tout ce qu'il y a de terre cultivable en bas de Québec. — Il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte de la province pour se convaincre du fait.

Du lac Témiscouata au lac et à la rivière Matapédia, distance d'environ 100 milles, il y a un immense plateau large de 20 à 40 milles. Les formations calcaires et dévoniennes y ont donné naissance à des terrains agricoles d'une grande richesse.

Ceux qui connaissent cette région lui avaient prédit un superbe avenir. Malheureusement, il n'y avait aucun chemin pour s'y rendre.

Lors de la construction du chemin de fer Intercolonial, qui touche à ce beau pays du côté de l'Est, les colons se sont jetés avec avidité sur des terres convoitées depuis longtemps et les ont défrichées avec énergie.

Alors, de prétendus propriétaires ont fait leur apparition. Ils ont imposé des conditions exorbitantes aux colons; et de suite, le mouvement heureux qui invitait nos fils à se faire colons a cessé.

Pour savoir comment ces prétendus propriétaires agissent vis-à-vis de ceux qui ont défriché des terres sur la seigneurie de Matapédia, il suffit de lire un des actes de concession que l'ont fait signer de force aux colons, en lui disant: "Signe ou va ailleurs."

Voici quelques-unes des clauses d'un de ces actes:

"Les vendeurs se réservent expressément le terrain joignant le lac Matapédia à une profondeur de 300 pieds du littoral du

lac, avec le droit de passage au lac sur le terrain ci-dessus vendu, ainsi que le terrain de chaque côté de toutes rivières et ruisseaux à une profondeur de cent pieds de chaque bord."

Les vendeurs se réservent expressément toutes les chutes et pouvoirs d'eau capables de faire fonctionner toutes manufactures, scieries, ou usines de toutes sortes, ainsi que toutes les mines, minéraux, minerais, carrières de n'importe quelle sorte qu'il peut y avoir sur l'immense terrain vendu, avec le terrain nécessaire pour exploiter les dites mines et le droit de passage pour se rendre aux terrains miniers, et tout terrain dont les vendeurs prendront possession pour exploiter les mines sera payable à l'acquéreur à raison de deux piastres par chaque arpent de terre non défrichée et de dix piastres par chaque arpent de terre défrichée.

"Les vendeurs auront droit d'explorer et faire explorer l'immense terrain ci-dessus vendu en tous temps à l'avenir."

"Et de plus la présente vente est faite à la condition expresse que le dit acquéreur n'aura pas le droit de couper, enlever ou charroyer aucun bois sur le terrain ci-dessus vendu autrement que pour son propre usage pour faire des bâtisses sur le terrain, des clôtures et son bois de chauffage; il est en conséquence convenu que si l'acquéreur coupait du bois en violation de la présente clause, les vendeurs auront droit de demander la résiliation des présentes et de reprendre possession de l'immense terrain ci-dessus vendu sans rien payer à l'acquéreur pour les améliorations qu'il pourra avoir faites. Et tout bois coupé en violation des présentes deviendra aussitôt coupé, la propriété des vendeurs, car telle est la convention expresse des parties et sans laquelle les présentes n'auraient pas eu lieu."

"Cette vente est faite de plus, 1° pour le prix et somme d'une piastre de l'arpent en superficie, pourvu que le dit acheteur ne détruise pas les bois de commerce en défrichant le dit lot de terre; autrement le prix de vente du dit lot sera de deux piastres de l'arpent en superficie. Et il est convenu par les présentes que les vendeurs seuls détermineront si les bois de commerce ont été détruits soit en partie, soit entièrement....."

Peut-on imaginer quelque chose de plus tyrannique?

Voilà un coin de terre frappé d'ostracisme; un pays de colonisation fermé à la colonisation. Est-il possible que le fils qui voit son père peiner sur une terre où tout appartient au seigneur, n'ait pas le désir d'aller demander à l'étranger ce que le sol natal ne veut pas lui donner? Et le père ne saurait retenir son fils, parce que, lui, il a maudit pendant quinze ans la servitude dans laquelle il est tombé involontairement. Cependant, s'il persiste à rester là, c'est qu'il croit qu'un jour ou l'autre ses persécuteurs disparaîtront.

Il nie les droits de ses persécuteurs, le pauvre colon, et il les a même contestés devant les tribunaux, mais sans succès.

Aujourd'hui, il ne lui reste qu'à appeler à son aide, pour le sauver de la ruine, le gouvernement qui a mis toute sa volonté et son dévouement au service de la plus sainte des causes: la colonisation; le gouvernement qui a opéré une bienfaisante révolution dans l'existence nationale en abrogeant, autant qu'il a pu, les odieux privilèges des marchands de bois et en faisant disparaître tous les abus.

Un cri de joie s'est échappé de la poitrine de tous les colons à la nouvelle de la proclamation du parlement national qui reléguait dans le passé des lois injustes et permettait aux pionniers de la forêt de respirer à l'aise.

Et le colon de Matapédia, lui, astreint à un régime qui n'a pas d'exemple dans les annales de notre histoire, a espéré et espère encore.

Mais le gouvernement n'a rien à voir là où un particulier use de son droit de la manière qu'il l'entend!

Les actes, que les colons établis sur la seigneurie sont obligés de signer pour ne pas être forcés de déguerpir, contiennent des clauses tyranniques, exorbitantes et injustes.

Le gouvernement ne serait-il pas justifiable d'examiner si un acte qui contient les clauses citées plus haut ne déroge pas à l'ordre public? Dans tous les cas, ce sont les meilleurs amis du gouvernement qui souffrent; ce sont des colons.

Il y a une autre question.

Quel est le vrai propriétaire de la seigneurie de Matapédia?

On sait que les prétendus propriétaires de cette seigneurie ont été fréquemment obligés de recourir aux tribunaux pour faire valoir leurs droits.

Bartholomew, d'abord, un Américain venu on ne sait d'où, à pris une action contre un nommé Gagnon, qui avait acheté une terre de J. Damours, agissant en sa qualité de procureur des héritiers de Charles Damours, seigneur de Matapédia en 1694. J. Damours étant intervenu pour défendre Gagnon a failli dans sa preuve et a été condamné, la cour considérant que le demandeur qui a eu la possession de toute la seigneurie depuis 1874 ne peut être appelé à débattre la validité de son titre ni avec l'intervenant qui ne produit aucun titre et n'a jamais été en possession, ni avec le défendeur qui n'est en possession de l'immeuble revendiqué que depuis le 20 juin 1884, date du titre que lui a consenti l'intervenant.

Dans ce jugement on s'en tenant à un simple titre de possession — possession ici était synonyme d'usurpation — mais la cour ne devait pas aller plus loin.

Subséquemment de nouvelles actions en revendication ont été prises par les messieurs King, possesseurs actuels de la seigneurie, contre des colons établis là depuis plusieurs années.

La lutte était rude et ces pauvres malheureux ont sacrifié toutes leurs économies pour arracher à la rapacité d'un tyran un morceau de terre qui leur avait coûté la moitié de leur vie et de leur énergie.

Déboutés de leurs demandes en première instance, les demandeurs sont allés en révision.

Et pour les malheureux colons ainsi chassés de chez eux, le résultat du procès, c'était la ruine.

Les messieurs King n'ont pas réussi à maintenir leurs prétentions contre Marcel Brochu, Michel Caron et Lazare Roy, parce que ces personnes possédaient depuis au-delà de 30 ans. Le motif principal du jugement était celui-ci:

"Considérant que quelque défectueux que puisse être le titre que Bartholomew Fréchette a consenti au défendeur, à sa face, le dit défendeur peut opposer à l'action des demandeurs le droit de celui de qui il tient le dit lot, en l'absence de droit à icelui par les demandeurs qui n'en ont pas...."

C'était donc la question de possession seule qui était mise en jeu.

Les demandeurs ne produisant aucun titre sérieux; ils n'alléguant que leur possession, une possession de mauvaise foi qui ne leur a pas encore permis de prescrire contre les droits d'un véritable propriétaire.

La seigneurie de Matapédia, avait été concédée à Charles Damours en 1694. Ce Charles Damours n'a pas d'héritiers, au moins apparents; conséquemment, cette seigneurie est échu à Sa Majesté, par déshérence.

Les colons qui sont établis dans cette seigneurie et qui y subissent un régime odieux sont justifiables de demander que le gouvernement prenne les procédures nécessaires pour assumer au domaine public des terres qui n'appartiennent pas aux possesseurs actuels.

Ce serait un délit national de laisser prescrire ces terres publiques sous de telles circonstances.

C. E. DAMOURS.

INVENTIONS, DECOUVERTES ET VARIETES

LES MACHINES À COUDRE LES LIVRES

Deux systèmes de machines à coudre les livres ont figuré à l'Exposition dans la classe 58, mais ni l'un ni l'autre ne sont mentionnés au catalogue officiel. Il ne s'agit pas de la petite machine à faire un point unique de couture ou un point de "suture," soit à l'aide du fil ordinaire, soit à l'aide du fil métallique; celle-ci est connue et utilisée depuis longtemps; mais là la véritable machine à coudre les livres, les carnets, les registres, sur presse, avec un fil de coton, de lin, de soie, de chanvre ou de métal.

L'un de ces systèmes figure dans la section française à l'Exposition collective du livre, où la maison Lengre l'a fait fonctionner pour la couture du Guide bleu. Il est représenté par deux machines différentes, l'une disposée pour la couture au fil et l'autre pour la couture métallique.

Selon un spécialiste, les deux machines sont fort intéressantes. Elles produisent bien, solidement et vite. Qu'elles soient allemandes ou chinoises, peu importe; la seule chose à considérer, c'est que nos mécaniciens n'en construisent pas encore de ce genre; elles ne constituent donc pas une concurrence pour eux, et ne peuvent que faire naître l'idée de travailler la question de la couture mécanique du livre.

L'autre système figurait dans la section anglaise et était placé dans l'Exposition collective organisée par la maison W. C. Horne, de Londres, où se trouve la machine à plier Martini. Là encore il y a deux machines, l'une pour la couture au fil, l'autre pour la couture métallique; c'est la relieuse Stryth, fort en vogue, dit-on, en Angleterre et en Amérique.

Une cheminée géante

Les Allemands ont voulu prouver qu'ils étaient, eux aussi, en mesure d'élever des constructions métalliques d'une grande hauteur.

Cette cheminée colossale atteint une hauteur de 450 pieds et a pour but principal d'entraîner les gaz délétères qui résultent des manipulations de l'usine.

On sait combien cette contamination, produite par certaines industries, est préjudiciable à la santé des habitants du voisinage.

Les fondations de la cheminée, solidement maçonnées, occupent une surface de 39 pieds carrés.

Le poids total des métaux employés atteint 20,000 kilogrammes.

L'édification de cette monumentale cheminée a coûté que 300,000 francs environ.

Un moyen d'empêcher les lampes de fumer est de tremper les mèches dans du vinaigre fort et de les faire bien sécher avant de s'en servir.

Cette cheminée ne se trouve pas dans l'usine même.

Elle communique avec les ateliers au moyen d'une canalisation souterraine qui a notamment les frais du travail.

L'idée est très ingénieuse et nous espérons bien qu'elle ne tardera pas à faire son chemin.

Les autorités ne pourraient-elles pas contraindre les industriels à pourvoir leurs établissements de cheminées de ce genre quand leurs ateliers produisent des émanations nuisibles?

La question mérite d'être étudiée avec soin et nous avons la conviction qu'elle est appelée à intéresser vivement les industriels et le public.

Le Stétho-Téléphone

L'une des plus récentes applications de la téléphonie à l'art médical est le stétho-téléphone de M. Lowth, de Chicago.

Cet appareil est composé d'un petit sac dont les bords supérieurs sont attachés aux bras d'une sorte de cadre articulé dont les côtés sont tranchants et peuvent être manœuvrés à la façon des ciseaux.

Deux des côtés du cadre mobile dépassent de quelques centimètres le point de croisement.

Cet appareil nouveau est d'un emploi si facile et d'une utilité si évidente que nous ne serions pas surpris de le voir adopté à bref délai par tous les propriétaires de vergers.

tituée pour entreprendre la construction d'un pont sur la Manche, entre Calais et Douvres (voir notre dernier numéro).

On sait quelle opposition s'est manifestée chez les Anglais lorsqu'il a été question d'établir un tunnel entre la Grande-Bretagne et le continent.

On sait que ce sont souvent les essais thérapeutiques qui sont l'origine des mauvais penchants.

Conseil aux Anémiques

Faire usage du poisson de mer qui contient, outre une quantité considérable de substance azotée des principes alcalins précieux pour l'organisme.

Nettoyage des Lampes

Le charbon qui se dépose sur les brûleurs et les porte-mèches des lampes doit être nettoyé au moins une fois par mois.

Un moyen d'empêcher les lampes de fumer est de tremper les mèches dans du vinaigre fort et de les faire bien sécher avant de s'en servir.

UN APPAREIL PERFECTIONNÉ POUR CUEILLIR LES FRUITS

Quand il s'agit de construire un appareil parfaitement compris pour opérer la cueillette des fruits, deux points sont à considérer.

UN LOT DE PELLETERIES

Consistant en Manchons en Groënland Seal, Manchons en Chat de Perse, Manchons en Lavin, Casques en Beltic Seal, Casques en Chranier, Casques en Seal, de toutes formes, Un lot de Capots en Buckaram, pour homme.

50 p. c. de Réduction CHEZ A. E. BOISSEAU & Cie

SAINT-SAUVEUR POUR SAINT-SAUVEUR Encourageons son Commerce

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES - AUSSI - DES FAGOTS KIDLING POUR ALLUMEUR

Nicolas Flood Palais, Québec

La Canadienne LA CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Terre à Vendre A VENDRE UNE MAGNIFIQUE TERRE de soixante-dix acres, avec maison et grange

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

LA CHANSON DU JALOUX

Un coup de ciseaux dans la Zouze des Traditions Populaires pour offrir à nos lecteurs cette jolie chanson du Jaloux que M. de Strivry a recueillie dans la basse Normandie.

LE JALOUX

Qu'allais-tu faire à la fontaine, Corbleu, Marion ? Qu'allais-tu faire à la fontaine ?

MARION J'étais allé quérir de l'eau, Mon Dieu, mon ami J'étais allé quérir de l'eau.

LE JALOUX Mais qu'est-ce donc qui te parlait, Corbleu, Marion ?

MARION C'était la fille à nos voisins, Mon Dieu, mon ami !

LE JALOUX Les femmes ne portent pas d'culottes, Corbleu, Marion !

MARION C'était sa sœur qu'on dit, Mon Dieu, mon ami !

LE JALOUX Les femmes ne portent pas d'épée, Corbleu, Marion !

MARION C'était sa quenouille qui pendait, Mon Dieu, mon ami !

LE JALOUX Les femmes ne portent pas d'moustaches, Corbleu, Marion !

MARION C'était des mères qu'elle mangeait, Mon Dieu, mon ami !

LE JALOUX Le mois de mai n'a pas d'mères, Corbleu, Marion !

MARION C'était une branche d'antenne, Mon Dieu, mon ami !

LE JALOUX Va m'en quérir une assietée, Corbleu, Marion !

MARION Les petits oiseaux ont tout mangé, Mon Dieu, mon ami !

LE JALOUX Alors, je te couperai la tête ! Corbleu, Marion !

MARION Et puis que ferez-vous du reste, Mon Dieu, mon ami ?

UN LOT DE PELLETERIES

Consistant en Manchons en Groënland Seal, Manchons en Chat de Perse, Manchons en Lavin, Casques en Beltic Seal, Casques en Chranier, Casques en Seal, de toutes formes, Un lot de Capots en Buckaram, pour homme.

50 p. c. de Réduction CHEZ A. E. BOISSEAU & Cie

SAINT-SAUVEUR POUR SAINT-SAUVEUR Encourageons son Commerce

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES - AUSSI - DES FAGOTS KIDLING POUR ALLUMEUR

Nicolas Flood Palais, Québec

La Canadienne LA CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Terre à Vendre A VENDRE UNE MAGNIFIQUE TERRE de soixante-dix acres, avec maison et grange

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

UN LOT DE PELLETERIES

Consistant en Manchons en Groënland Seal, Manchons en Chat de Perse, Manchons en Lavin, Casques en Beltic Seal, Casques en Chranier, Casques en Seal, de toutes formes, Un lot de Capots en Buckaram, pour homme.

50 p. c. de Réduction CHEZ A. E. BOISSEAU & Cie

SAINT-SAUVEUR POUR SAINT-SAUVEUR Encourageons son Commerce

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES - AUSSI - DES FAGOTS KIDLING POUR ALLUMEUR

Nicolas Flood Palais, Québec

La Canadienne LA CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Terre à Vendre A VENDRE UNE MAGNIFIQUE TERRE de soixante-dix acres, avec maison et grange

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

CHEMIN DE FER LEQUEBEC CENTRA

Ligne de Québec, Boston et New-York. Le plus direct et le meilleur pour Boston et tous les ports de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et Newport Vt.

Le seul ligne ayant des chars parloirs et dorlots entre Québec et Boston, sans transbordement.

Le 24 après LUNDI, le 11 novembre 1899, les trains ci-dessous commenceront à circuler :

EXPRESS - Départ de Québec par le bateau-passager à 10.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 h. p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 h. p.m., arrive à Newport, Vt. à 10.10 h. p.m.; arrive à Boston à 11.30 h. p.m.; arrive à New-York à 12.30 h. p.m.

PASSEAGERS - Part de Québec par le bateau-passager à 8.00 h. p.m.; de Lévis à 8.45 p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 10.55 p.m.; arrive à Sherbrooke à 11.40 h. p.m.; arrive à Newport à 12.30 h. p.m.; arrive à Boston à 1.45 h. p.m.; arrive à New-York à 2.45 h. p.m.

Des chars parloirs dorlots et dorlots sont attachés à ce train de Québec et Boston, sans transbordement.

MIXTE - Part de Québec par le bateau-passager à 1.30 h. p.m.; de Lévis à 2 h. p.m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 3.30 h. p.m.; arrive à St. François à 4.45 h. p.m.

Les trains arrivent à Québec :

EXPRESS - Part de New-York à 4.00 h. p.m.; de Boston à 7 h. p.m.; Newport à 6.00 h. p.m.; part de Sherbrooke à 5.00 h. p.m.; arrive à Lévis à 3.00 h. p.m., et à Québec par le bateau-passager à 10.00 p.m.

PASSEAGERS - Part de New-York à 11.45 p.m.; part de Sherbrooke à 11.45 p.m.; arrive à Lévis à 7.00 h. p.m., arrive à Québec par le bateau-passager à 7.15 h. p.m.

Des chars parloirs sont attachés à ce train de Boston à Québec sans transbordement.

MIXTE - Part de Lévis à 4 h. p.m.; de la Jonction de la Beauce à 7.30 h. p.m.; arrive à Lévis à 10.30 h. p.m., et à Québec par le bateau-passager à 11.30 h. p.m.

RACCORDS :

A Lévis et à la Jonction Joliette avec l'Intercolonial ; à Sherbrooke avec le chemin de Boston et Maine pour les voyageurs allant aux différents points de la Nouvelle-Angleterre ; avec la ligne courte du Pacifique-Canadien pour St-Jean, New Brunswick, et les autres provinces maritimes, et pour Miramichi et l'ouest.

Tous les trains sont chauffés à la vapeur pendant la locomotive.

Billets émis et bagage chargé directement pour tous les points.

Des trains de nuit, ayant un service de chars parloirs et dorlots entre Québec et Boston seront continués tout l'hiver.

Pour billets, et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St. Louis.

FRANK GRUNDY Gérant-général.

J. H. WAISEL Gérant des passagers Sherbrooke, 11 novembre 1899, J. E.

CHEMIN DE FER Québec, Montmorency et Charlevoix

Cette voie ferrée évite toute SAMEDI, LE 10 AOUT

Les trains quitteront Hélicyville pour Ste-Anne, à 7 h. 30 A.M., et 6 h. 30 P.M.; quitteront Ste-Anne pour Hélicyville, à 5 h. 15 A.M., et 3 h. 15 P.M.

TRAINS DU DIMANCHE

Quitteront Ste-Anne à 6 h. A.M. et 4 h. P.M. Québec, à 7 h. 45 A.M. et 5 h. 15 P.M.

Pour l'avantage des pèlerins à Sainte-Anne de Beaupré, les trains spéciaux des dimanches continueront à circuler comme suit : Départ de Hélicyville à 6 h. 45 a. m., et 1.30 h. p. m. Départ de Ste-Anne à 11.30 h. a. m.

Les billets de seconde classe seulement seront vendus, vu que les chars de première classe ne sont pas encore arrivés.

Pour les tarifs, prix de fret, et les voyageurs, s'adresser au surintendant.

R. RUSSELL, Surintendant, G. J. CRESSMAN, Gérant.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ST-LAC ST-JEAN

Le 24 après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1899, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec et arriveront comme suit :

DEPART DE QUÉBEC

7.30 A.M. - Express direct pour Le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 2.45 P.M., et à Roberval à 6.30 P.M.

5.45 P.M. - Train local pour la Rivière-Pierre, tous les jours, arrivant à 8.00 P.M., (et à St-Raymond à 6.30 P.M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A.M. - Train local part de la Rivière-Pierre, tous les jours, à 4.55 A.M. (et de St-Raymond à 6.25 A.M.) arrivant à Québec à 9.00 A.M.

7.00 P.M. - Express direct part de Roberval à 8.00 A.M., tous les jours (et de la Jonction Chambord à 4.00 P.M.) arrivant à Québec, et part de Québec, et arrivant à Roberval.

Le fret pour tous les points des districts du Lac, du Lac et du Saguenay, part de la Rivière-Pierre jusqu'à 5 h. p. m., à la station du Palais.

30 minutes après le lunch au Lac Edouard. Le fret ne sera payé qu'après 5 h. P.M.

Les billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, en les samedi, sont pour revenir l'après-midi suivant.

Billets en vente chez R. M. Stodding, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEX. ANDRÉ HADRY, agent-général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOT, Secrétaire à l'Office.

Québec, 11 oct. 1899

BOIS DE CHAUFFAGE

DE TOUTES SORTES - AUSSI - DES FAGOTS KIDLING POUR ALLUMEUR

Nicolas Flood Palais, Québec

La Canadienne LA CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Terre à Vendre A VENDRE UNE MAGNIFIQUE TERRE de soixante-dix acres, avec maison et grange

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour

Salons, Chapelles et Eglise sont maintenant en exhibition à l'établissement de

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

Orgnes - Harmoniums Une quantité d'Orgnes-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour